

Convocation du 25/09/2026

Nombre en exercice : 11

Nombre Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

Dont Nombre de procuration : 00

SÉANCE du Jeudi 1^{er} Octobre 2026

L'an deux mille vingt-six le premier du mois d'octobre à 19 heures 30 minutes les membres du Conseil Municipal de Berhet, légalement convoqués se sont assemblés en la maison commune sous la présidence de Madame Laurence BENECH, Maire.

Présents : BENECH Laurence ; CHAPELAIN Yvon ; TURUBAN Aurélie ; STEPHAN Pierre ; LOAS Sylvie ; DROUMAGUET Pierre-Marie ; RIBAUT Laëtitia ; OLLIVIER Guirec ; RONCIERE Céline ; SOYEUX Emilie ; LEGRAS Olivier

Absent excusé ayant remis procuration :

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Sylvie LOAS

Objet : Finances – Décision Modificative n°01/2026

Mme Le Maire indique que suite à la constitution d'une provision pour créances douteuses demandée par le Trésorier du Service de Gestion Comptable de Lannion (SGC), il convient d'ajuster les crédits du chapitre 68 et propose la décision modificative ci-dessous :

Chapitre 68 / compte 681 = +48,26 euros

Chapitre 011 / compte 60632 = -48,26 euros

Elle demande au conseil de bien vouloir délibérer.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

VALIDE la décision modificative n°01/2026 telle qu'elle leur a été présentée

AUTORISE Mme Le maire ou son représentant à signer les pièces nécessaires à la validation de cette décision

La secrétaire de séance
Sylvie LOAS



Le maire
Laurence BENECH



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.